

**Contrat de Collaboration de recherche
dans le cadre de la CIFRE n° XXX/XXXX**

Entre

Nom de l'entreprise XXX
Représentée par XXX
Adresse complète
Ci-après dénommée **ENTREPRISE**

Et

Nom de l'établissement de tutelle (du laboratoire académique)
Représentée par XXX
Adresse complète
Ci-après dénommé **LABORATOIRE**

Attention seul le délégataire de l'établissement de tutelle peut engager l'établissement pour le laboratoire et donc signer le contrat.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – **Objet du Contrat**

Dans le cadre des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE), financées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et gérées par l'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT), les Parties conviennent de collaborer aux travaux de recherche relatifs à :
XXX

Ces travaux de recherche sont confiés par l'**ENTREPRISE** à M. XXX, ci après désigné salarié-doctorant, qui fait l'objet de la CIFRE n° XXX/XXXX.

Ils feront l'objet d'une soutenance de thèse de doctorat. Toute réorientation importante de ces travaux de recherche, et par la même du sujet de thèse, devra faire l'objet d'un accord entre le **LABORATOIRE** et l'**ENTREPRISE**.

Article 2 – **Entrée en vigueur et durée**

Le présent contrat est conclu à la date d'entrée en vigueur de la CIFRE, pour une durée de 36 mois.

Le contrat de collaboration de recherche peut couvrir une période plus large que la durée de la CIFRE mais en aucun cas une durée infra.

Article 3 – **Lieu d'exécution**

Préciser le lieu (ou les lieux) de déroulement des recherches. La proportion du temps respectif passé dans l'un ou l'autre lieu peut évoluer au cours de la CIFRE.

Le salarié-doctorant réalisera les travaux de recherche à XX% de son temps dans les locaux de l'**ENTREPRISE** et XX% dans ceux du **LABORATOIRE**.

Ou

Le salarié-doctorant partage son temps entre l'**ENTREPRISE** et le **LABORATOIRE**.

La répartition du temps :

- ❖ 1^{ère} année XX% Entreprise et XX% Laboratoire
- ❖ 2^{ème} année XX% Entreprise et XX% Laboratoire
- ❖ 3^{ème} année XX% Entreprise et XX% Laboratoire

Article 4 – **Responsables scientifiques**

Les travaux du salarié-doctorant sont encadrés, au sien du **LABORATOIRE**, par XXX (nom et titre), directeur de la thèse.

Le salarié-doctorant est placé, au sein de l'**ENTREPRISE**, sous la responsabilité de XXX (nom et titre).

Les parties s'engagent à réunir les conditions de succès de la thèse et se rencontreront au moins X fois par an ou selon le calendrier xxx.

Article 5 – **Propriétés des résultats**

Cf. document « Recommandations en matière de confidentialité et de propriété intellectuelle appliquées aux contrats CIFRE » de M. Alain GALLOCHAT

Article 6 – **Confidentialité**

Le salarié-doctorant s'engage à considérer comme strictement confidentielles toutes les informations concernant l'**ENTREPRISE** auxquelles il pourra avoir accès, sous quelque forme que ce soit, du fait de ses activités au sein de l'**ENTREPRISE**. Il s'engage à ne pas utiliser les dites informations ou les résultats obtenus dans le cadre de ses recherches à d'autre fins que celles prévues à son contrat de travail et à ne pas les divulguer à des tiers sans l'autorisation préalable de l'**ENTREPRISE**. Cette disposition vise en particulier les publications, communications ou conférences. En conséquence, le salarié-doctorant s'engage à obtenir l'accord écrit préalablement à toute communication écrite ou orale touchant à la matière de la thèse, pendant la présente convention.

Article 7 – **Financement**

Le financement du **LABORATOIRE** n'est en rien une obligation. Cela répond au dédommagement de ce dernier pour les frais d'environnement liés au salarié-doctorant selon les conditions de son séjour dans le laboratoire et la consommation de biens et services occasionnée par ses recherches.
Chaque établissement est libre de sa politique tarifaire mais le financement dans le cadre d'une CIFRE doit résulter d'une négociation bien comprise des deux parties.

Article 8 – **Résiliation**

Article 9 – **Litige**

Fait en deux exemplaires à XXX le XXX

Pour l'**ENTREPRISE**

Pour le **LABORATOIRE**,
l'**ETABLISSEMENT de TUTELLE**
*Attention seul le délégué de
l'établissement de tutelle peut engager
l'établissement pour le laboratoire et donc
signer le contrat.*